

Compte-rendu du Bureau du 15 février 2010

Participants : Ville de Paris (R. Paque), Mission Halles (A. Frémiot), SemPariSeine (D. Hucher, L. Bouzidi), Associations de commerçants (A. Laborde), Rénovation des Halles (E. Bourguinat, B. Dubois), Association de riverains (J. Chavonnet), Comité de quartier des Halles (F. Filoche), Garant (T. Le Roy).

1) Ouvrant la séance, le garant souligne que l'avancement du projet, entré dans une nouvelle phase, modifie les données de la concertation, sous trois aspects :

- le projet, prenant forme, offre prise aux critiques et au débat public, qui se développe naturellement en dehors de la concertation. Ce qui oblige les participants à être attentifs à bien distinguer ce qui relève de la concertation et ce qui n'en relève pas. Distinction pas toujours aisée, par exemple lorsque sont en cause les termes de la négociation en cours entre la Ville et Unibail (question posée au garant par Laetitia Mougenot sur le projet de bail) ;
- la phase de conception, presque achevée (sauf pour le jardin, peut-être pour le pôle transport) cède la place à une phase de réalisation, donc en premier lieu à des questions touchant au déroulement du chantier. On l'a bien vu lors de la réunion sur les espaces de jeux pour les enfants, en considérant l'impact prévisible du chantier sur la surface disponible du jardin. Jacques Chavonnet, que le garant a invité à la réunion du Bureau à cette fin, est disposé à apporter son expérience de la concertation sur la gestion de chantiers lourds (Météor) ;
- la concertation a, de plus en plus, lieu d'aborder les questions touchant au fonctionnement futur du site, à la gestion des espaces publics notamment, comme on les aborde déjà dans le groupe « Métropole » (séminaire du 12 décembre).

2) Sur le chantier, la SEM a prévu deux réunions d'informations-concertation, en avril puis en juin. J. Chavonnet recommande que soit élaborée, avant le début du chantier, une « charte qualité », impliquant maîtres d'ouvrage et entreprises, portant notamment sur toutes les questions intéressant les riverains (horaires, bruits, odeurs, desserte des écoles...) ; que soit prévue une permanence publique de suivi des questions qui surgissent dans le déroulement quotidien du chantier. A. Laborde parle d'un « observatoire des travaux ». E. Bourguinat insiste sur la tenue de réunions publiques d'information.

Le Bureau retient ces trois éléments (charte qualité à négocier, réunions d'informations ciblées par thème ou quartier ou élargies, dispositif de permanence), et en rediscutera à sa prochaine réunion à partir de propositions de la SEM. Il importe qu'ils soient mis en place avant le démarrage des opérations (fin mai ?).

3) Autres réunions : GTT Canopée le 17 février (modifications apportées au permis de construire, et calendrier de l'ensemble du projet), GTT « Métropole » le 16 mars. J. Chavonnet insiste pour que soit tenue rapidement la réunion sur le nouveau dessin du jardin (notamment place René Cassin). Le garant partage cet avis. La réunion prévue sur les questions de sécurité du site continue d'être différée (actuellement subordonnée à des rencontres que la Ville veut avoir préalablement avec ses partenaires Unibail et RATP).

4) Composition du Bureau : le Bureau et le garant regrettent que ses réunions soient désertées par plusieurs de ses membres (non sans divergences sur les causes de cet état de fait), et, compte tenu de ce qui a été dit au point 1, proposent, sans modifier le reste de sa composition, de l'élargir à l'association de riverains que représente J. Chavonnet.

Prochaine réunion du Bureau : lundi 22 mars 2010, à 18 h 30, dans les locaux de la SEM Pariseine (2 rue Jean Lantier).

Thierry Le Roy